

Agenda 21 de la Seine Saint Denis

Le programme d'actions

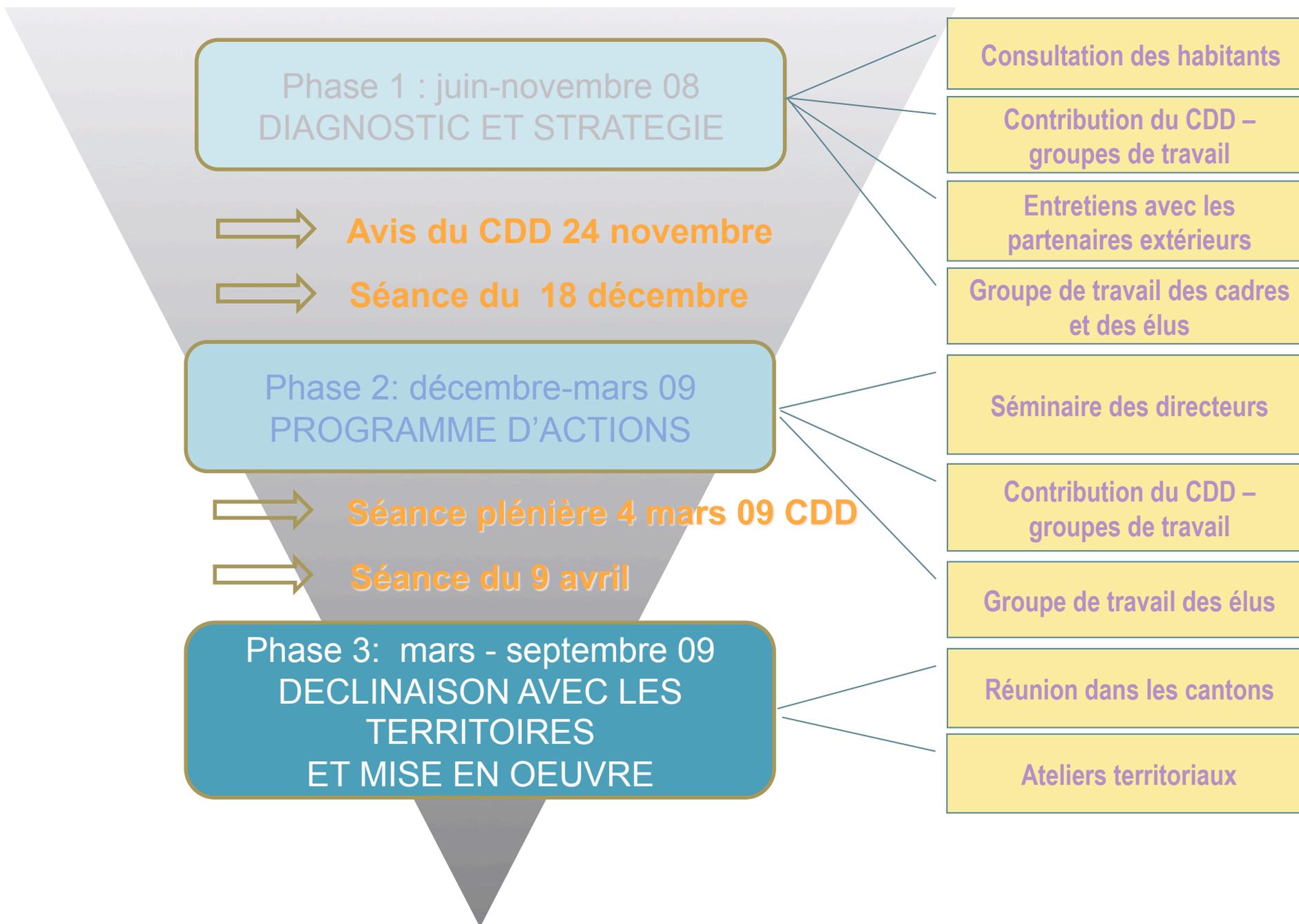
Présentation du 4 mars 2009

seine · saint · denis
LE DÉPARTEMENT

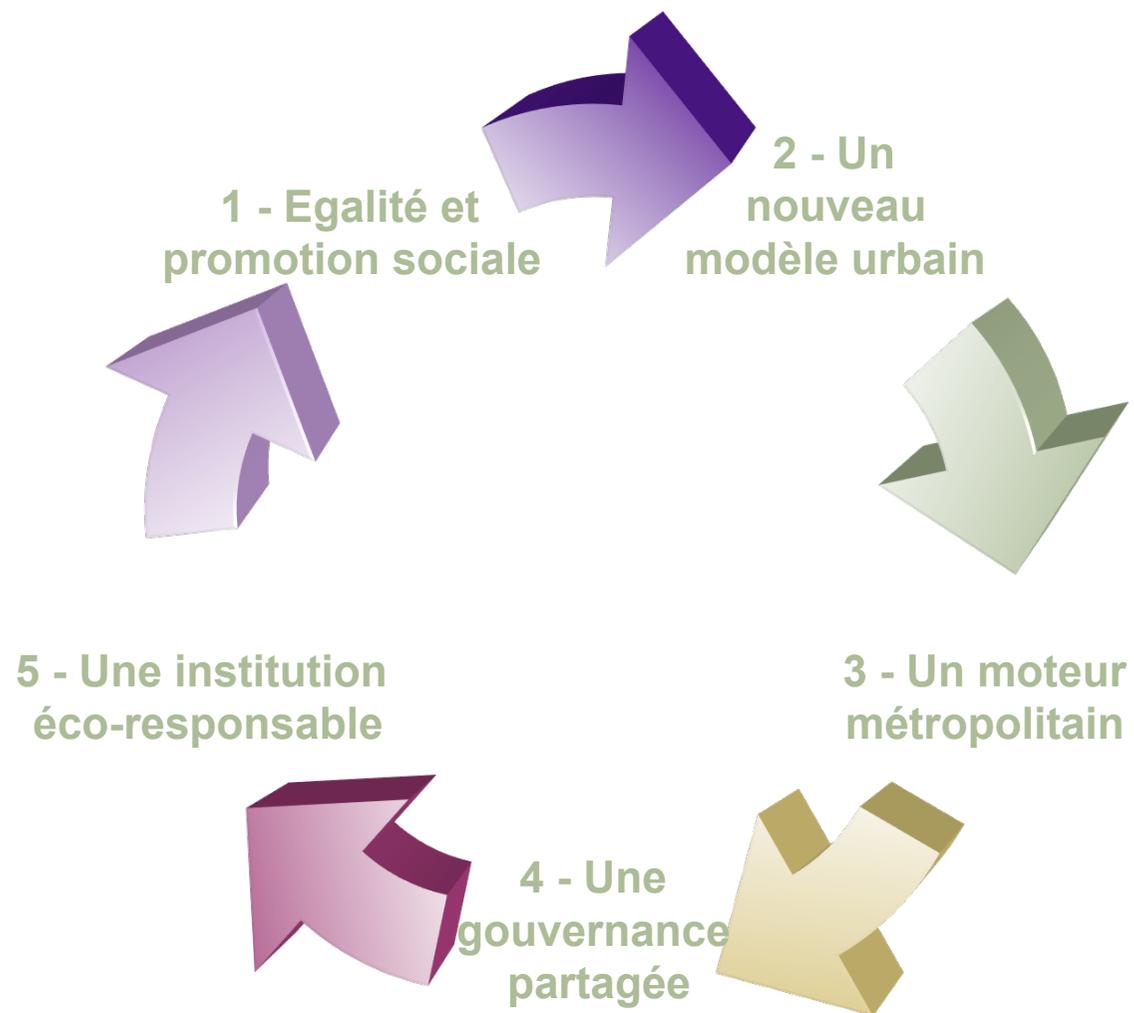
La Seine Saint Denis

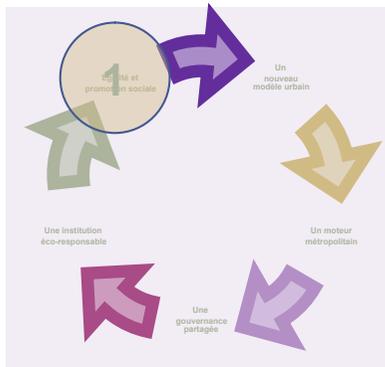


Calendrier de la démarche



Les orientations de l'Agenda 21





1 - L'égalité et la promotion sociale :

« Vivre ensemble »

- Une mobilité très forte des habitants de la Seine Saint Denis, porte d'entrée sur le territoire métropolitain
- Vivre ensemble, un équilibre à conforter quotidiennement :
 - => un besoin de services publics,
 - => un besoin de citoyenneté encouragée et enrichie par la culture et la fierté de son identité

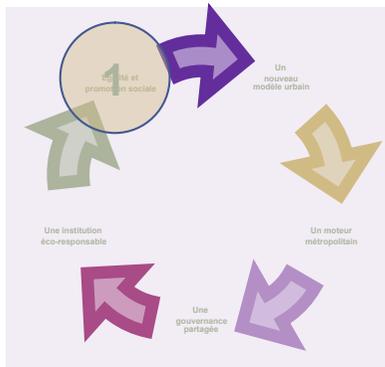
Eduquer aux bons comportements alimentaires, en s'appuyant notamment sur le réseau des cantines des collèges

Favoriser l'installation des professionnels de santé, en s'appuyant sur l'ensemble des outils disponibles : les aides dans les PLU, les ateliers santé-ville, la formation avec l'UFR de Bobigny et le dispositif guichet unique pour l'installation des médecins libéraux

Ecrire l'histoire de la Seine-Saint-Denis, en s'appuyant sur la grande richesse des archives départementales ;

Ouvrir des cafés des « aidants », pour soutenir les membres de familles de personnes âgées dépendantes ou de personnes handicapées, qui assument une part importante de la prise en charge

Lutter contre les discriminations fondées sur le lieu d'habitation, en portant un projet du type : « un diplôme, un an, un emploi » pour les jeunes diplômés, en valorisant les entreprises qui recrutent aux couleurs de la Seine-Saint-Denis ;



1 - L'égalité et la promotion sociale :

« Pour construire des parcours de réussite : »

- La Seine Saint Denis, un lieu de réussite individuel et collectif, dès le plus jeune âge ?
- Une des conditions pour une adhésion au pacte social et pour que chacun envisage un progrès pour lui et les générations futures.
- Education, logement et carrière dans l'emploi sont les trois ressorts clés de cette ambition.

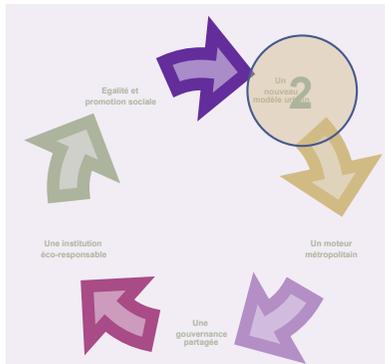
Promouvoir le collège du Illème millénaire,

en concevant un collège qui offre aux collégiens un environnement éducatif de qualité prenant en compte les mutations pédagogiques, les nouvelles technologies éducatives (haut-débit...) tout en respectant les normes environnementales les plus novatrices.

Favoriser l'accès à l'emploi, en permettant aux Séquano-dyonisiens de profiter davantage du dynamisme économique du territoire, par un programme mené avec les entreprises, par le développement des formations dans les filières porteuses/en tension, par l'accès à l'emploi des femmes ;



Lutter contre l'habitat indigne et aider à la production de logement social de qualité, en lien avec les opérations ANRU et l'aide aux propriétaires occupants, en favorisant le développement des normes environnementales ;



2 – Un nouveau modèle urbain : « Une armature urbaine renforcée »

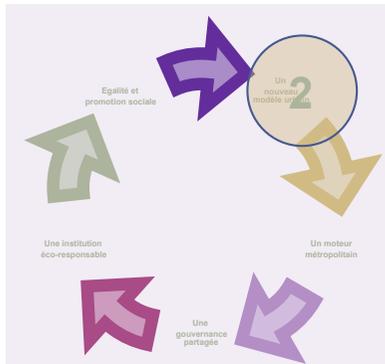
- L'héritage d'un aménagement au service d'activités industrielles et de fonctions de logement de masse pour la capitale
- Un des enjeux : de rendre l'espace urbain plus lisible et de l'organiser autour de pôles, riches en fonctionnalités urbaines, avec une densité les rend viables.
- Un mode de développement qui permet une moindre consommation d'espace, de transports et de matières premières et se conjugue avec la qualité urbaine.
- La liaison entre ces pôles par des axes performants et aménagés doit s'accompagner d'un effort sur la qualité des espaces publics.

Deux grands projets pour le territoire : RN2 et RN3 : permettre à ces deux axes majeurs pour la Seine-Saint-Denis de jouer pleinement leur rôle structurant dans l'organisation et la lisibilité du territoire, en s'appuyant sur un concours d'idées, et prévoyant des sites propres (BHNS), des espaces verts et la qualité de l'aménagement

Reconquérir les rivières : l'aménagement des berges de rivières, la découverte de celles-ci et leur mise en valeur dans l'aménagement permet à la fois de protéger les milieux naturels et de les ouvrir sur la ville, en associant plusieurs types d'usage dont les loisirs et la ballade.

Améliorer la qualité des paysages urbains, en admettant que les paysages urbains peuvent aussi être synonymes de qualité du cadre de vie, grâce à la présence d'éléments végétaux, à la mise en valeur du patrimoine, à une attention portée aux points de vue et à la qualité des aménagements ;

Faire des canaux des vecteurs de développement, en favorisant l'implantation d'activités économiques, de loisirs, de sports, de tourisme et de transports de personnes.



2 – Un nouveau modèle urbain : « La Ville durable »

- L'ambition : de faire de la Seine-Saint-Denis un territoire exemplaire en matière d'écologie urbaine : protection de la biodiversité, maîtrise des pollutions, et attention portée aux rejets carbone et au climat.
- Cela passe par une meilleure connaissance des milieux, par l'éducation à l'environnement et au développement durable, par un parc de logements beaucoup plus économe en énergie et des transports collectifs plus attractifs que l'automobile.

Elaborer un plan climat énergie territoire, pour limiter l'empreinte écologique du département, qui entraîne des modifications climatiques,

Sensibiliser le grand public aux enjeux de la pollution, en renforçant le niveau d'information sur les pollution et les risques pour la santé et ainsi opérer une politique de prévention des risques sanitaires. **Eduquer à l'environnement**, en élevant le niveau de connaissance des habitants, et en particulier les collégiens que le département touche quotidiennement, mais aussi les usagers des parcs...

Généraliser une thermographie à l'échelle du territoire, qui permet d'identifier les bâtiments les moins efficace en matière d'isolation (du toit) et ainsi d'inciter les propriétaires à effectuer les travaux nécessaires ;

Etablir et valoriser les trames vertes et les corridors écologiques ; établir et valoriser la trame bleue : renforcer le maillage d'espaces verts et de voies d'eau en Seine-Saint-Denis, pour préserver les déplacements des espèces naturelles, inciter au développement des déplacements par modes doux, et améliorer le cadre de vie.

Accélérer l'évolution vers le logement durable, en accompagnant le déploiement d'outils comme les compteurs d'eau individuels, mais aussi l'isolation, ou encore les sources d'énergie renouvelables.

Améliorer la circulation des bus, en développant une offre de Bus à Haut niveau de service et de manière générale en renforçant l'attractivité des transports collectifs par une meilleure qualité de service et un réseau performant de desserte de banlieue à banlieue.



3 – Le moteur métropolitain

« Une stratégie de développement, une stratégie pour l'enseignement et la recherche »

- La Seine-Saint-Denis entend jouer pleinement son rôle dans le développement métropolitain.
- Cela passe par une politique active de développement économique qui combine les activités « classiques » et les activités à haute valeur ajoutée, qui nécessitent le déploiement d'une économie de la connaissance : tertiaire supérieur, culture, pôles de compétitivité.

Développer les structures d'enseignement supérieur sur le territoire.

Une agence de développement départementale :
Seine-Saint-Denis avenir, au service des entreprises et acteurs qui concourent à l'économie départementale.
L'agence doit créer les conditions propices à l'implantation d'entreprises en opérant la promotion du territoire et en constituant le portail d'accueil pour les investisseurs ;





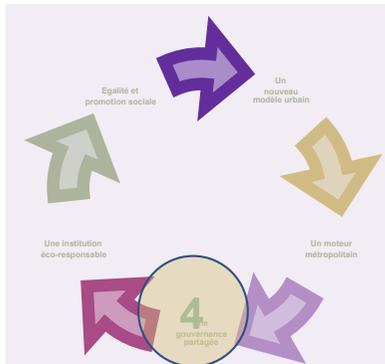
3 – Le moteur métropolitain « L'ouverture mondiale »

- L'ouverture mondiale est le deuxième repère clé d'une Seine-Saint-Denis acteur de la métropole.
- La Seine-Saint-Denis peut s'appuyer sur des atouts existants incontestables : la diversité de sa population, Roissy, qui constitue l'une des toutes premières portes d'entrée en Europe. Plus largement, la population de la Seine-Saint-Denis est internationale et cet atout doit rejaillir sur l'offre économique et culturelle du territoire. .

Créer un centre international de l'art vidéo et de l'image, qui s'appuie sur les atouts existants du territoire (pôle image, école Louis Lumière...) et qui lui donne une visibilité et des ressorts de développement par 3 projets conjugués : un projet artistique dédié aux images et aux regards, un projet ancré dans la réalité économique du territoire, qui associe des entreprises, et enfin un projet à vocation mondiale qui inclut l'enseignement supérieur et la recherche.



Accroître la mobilité européenne des étudiants de la Seine-Saint-Denis, en développant l'accès aux programmes européens tels que Leonardo et Erasmus pour la réalisation de projets et de séjours d'étude en Europe.



4 – Une gouvernance partagée

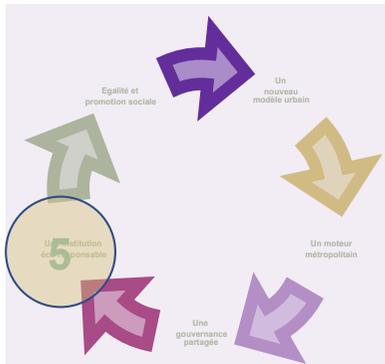
- Un des facteurs clés du développement durable, qui permet une meilleure appropriation des enjeux publics par les habitants, la prise en compte de l'exigence démocratique à tous les niveaux, et l'apport du débat citoyen dans des décisions qui impliquent le long terme.
- Renforcer l'évaluation des politiques publiques et la fonction de veille et d'observation des évolutions démographiques, économiques et sociales.
- A une échelle plus grande, les fonctions métropolitaines assumées par la Seine-Saint-Denis doivent impliquer aussi un développement solidaire de la métropole vis-à-vis de notre territoire.

Dessiner un modèle durable de répartition de la ressource fiscale, par trois leviers : la valorisation des ressources actuelles (compensation des compétences transférées), la mutualisation des ressources à l'échelle francilienne et par l'élaboration d'un nouveau modèle de répartition des dotations de l'Etat ;

Créer un observatoire départemental, en capitalisant les informations très nombreuses dont dispose le département, pour bénéficier d'une vision synthétique des principales caractéristiques et évolutions de la Seine-Saint-Denis. Outil d'éclairage des décisions, l'observatoire contribuera à l'évaluation régulière des politiques menées .

Construire de nouveaux partenariats locaux, afin de renforcer la cohérence des actions en matière de développement durable sur le territoire, par des conventions de développement durable avec les communes

Renforcer la participation des habitants, avec le développement d'instances consultatives (conseils d'usagers, conseil des collégiens, conseils d'établissement des crèches...) dont le Conseil de développement durable, installé en octobre 2008, constitue la structure de référence. et mettre en place un médiateur.



5 – Une institution éco-responsable

- Au premier rang des acteurs clés du développement durable sur le territoire, le département doit être une institution exemplaire en matière d'éco-responsabilité.
- Déjà entamée avec l'Agenda 21 des services en 2007, cette démarche est aujourd'hui réaffirmée et complétée avec l'Agenda 21 de la Seine-Saint-Denis.

Favoriser l'appropriation par les habitants des enjeux du développement durable, par une information, une sensibilisation et une animation régulières sur ces thématiques auprès des habitants. Des événements seront organisés, liés au développement durable et articulés avec l'agenda 21, le plan climat énergie, le festival du film de l'environnement etc...

L'Agenda 21 des services, pour une administration responsable et exemplaire, est relancé, en tenant compte des expériences réussies, des opérations à réactiver, à ajuster ou à compléter...

Développer la basse consommation énergétique et les énergies renouvelables, dans les bâtiments et équipements départementaux. Déployer les normes de qualité environnementales dans les bâtiments du département grâce à un guide méthodologique.

Veiller à la qualité de l'accueil et faciliter l'accès aux services publics, parce que l'accueil (physique, téléphonique, électronique et écrit) revêt une grande importance pour l'usager et délivre en soit des messages sur la collectivité. La mise en place d'une certification qualité, la rationalisation de la gestion de l'information et du suivi des dossiers devront contribuer à renforcer la qualité du service rendu au public.